

**PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE DELIBERATION
POUR LA 2EME SESSION DE SELECTION D'ENTREE EN FORMATION
DE CONSEILLER EN ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE
MAYOTTE - CYCLE 2026/2029**

*Conformément à l'arrêté du 6 octobre 2025, les membres de la commission de délibération
se sont réunis le vendredi 17 juillet 2026 à l'I.R.T.S. de La Réunion Antenne de Mayotte pour statuer
et arrêter la liste des étudiants admis à la rentrée 2026 en formation de conseiller en économie sociale familiale à Mayotte.*

La commission de délibération est composée de :

Monsieur Xavier POIRIE, Responsable de service à l'ARFIS OI - IRTS de La Réunion

Madame Nouriati MOHAMED, Responsable Antenne de Mayotte à l'ARFIS OI - IRTS de La Réunion

Monsieur Anli MOUSSA, Formateur permanent à l'ARFIS OI - IRTS de La Réunion Antenne de Mayotte

Après examen des dossiers et des résultats des candidats,

- la liste des admis pour l'entrée en formation de conseiller en économie sociale familiale à Mayotte en 2026 est la suivante :

BEN ALI
MOHAMED RAHA

Rahni
Fardati

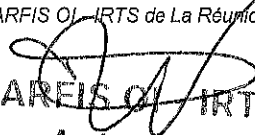
**CETTE SELECTION N'EST VALABLE QUE POUR CE CYCLE DE FORMATION
SOUS RESERVE DU FINANCEMENT DU DEPARTEMENT REGION DE MAYOTTE**

Le parcours et la durée de formation de chacun des candidats susceptibles de bénéficier de dispense ou d'allègement feront l'objet d'un contrat pédagogique après entretien individuel avec le responsable de formation.

Il n'y a pas de liste complémentaire.

Fait en double exemplaires
Kawéni le, 17 juillet 2026

Mme Nouriati MOHAMED,
Responsable Antenne de Mayotte
à l'ARFIS OI - IRTS de La Réunion Antenne de Mayotte


ARFIS OI - IRTS La Réunion
Antenne de MAYOTTE

N° 9 - 10 Immeuble Djouma
97600 Mamoudzou
Tél : 0269 627 249

Mr Anli MOUSSA,
Formateur permanent
à l'ARFIS OI - IRTS de La Réunion Antenne de Mayotte

Mr Xavier POIRIE,
Responsable de service
à l'ARFIS OI - IRTS de La Réunion

